

Pour répondre à l'extension de la gare Cornavin et au doublement des voyageurs d'ici 2031, les espaces publics seront entièrement réaménagés pour apaiser cette interface de transport collectif

Fini les voitures autour de la gare

RACHAD ARMANIOS

Genève ► Le futur visage des espaces publics autour de la gare Cornavin sera sans voitures, laissant la place aux piétons, aux vélos, aux trams, aux bus et même à des tables et des chaises. Le plan directeur de quartier, mis en consultation publique par la Ville de Genève, donne une image apaisée de cette interface de transport collectif majeure de Genève, aujourd'hui saturée, encombrée et même dangereuse, comme le reconnaissent les autorités municipales.

Si ce chaos motive la mutation profonde du site, celle-ci doit surtout répondre aux exigences liées à l'extension de la gare. En 2031, les CFF auront ajouté deux voies vingt mètres sous terre. Il s'agit donc d'accompagner le doublement attendu du nombre de passagers quotidien, qui atteindra 100 000 voyageurs.

Pour leur permettre de passer aisément d'un mode de transport à l'autre, les véhicules motorisés seront bannis devant la gare (place de Cornavin) et derrière (rue de Malatrex-place Montbrillant, rue des Gares et la rue de la Pépinière). «Le but est de faciliter le passage des bus et des trams aux heures de pointe», se félicite Xavier de Rivaz, adjoint de direction au Service municipal de l'urbanisme. Plus question, donc, de traverser ce noeud urbain, les voitures seront priées d'emprunter une «moyenne ceinture», poursuit-il. Venant du pont de la Coulouvrenière, on fera le tour par la rue Voltaire, l'avenue Wendt, la rue Hoffman pour redescendre en direction du lac. Bien sûr, l'accès aux quartiers par le réseau secondaire restera possible. Par le bas, venant de la rue de Lausanne, on tournera à gauche en direction de la rue des Alpes pour remonter ensuite par la rue de Chantepoulet.

Plus facile pour les usagers des TPG

Autre démenagement, les taxis, aujourd'hui stationnés en surface, dispo-



Une galerie couverte courra de la rue de la Servette à la nouvelle place des Gares. La rue deviendra une place publique intégrant l'îlot 13. CONSORTIUM PÔLE CORNAVIN

seront d'un espace réservé au premier niveau du parking souterrain, ce qui provoque la colère des chauffeurs craignant d'être enfermés en sous-sol parmi les gaz d'échappement, selon des témoignages recueillis par Radio Lac. Fini, aussi, les amoncellements sauvages de vélos: quatre vélo-stations accueilleront 2500 places de parking.

Les usagers des TPG ne se perdront plus entre les multiples arrêts de trams et de bus qui se réduiront à trois (Servette, Montbrillant, Cornavin). Les trams, eux, passeront seulement par Terraux-du-Temple, et plus par James-Fazy, pour éviter de faire un crochet.

Aujourd'hui, remarque Xavier de Rivaz, la gare est un obstacle entre les quartiers. «Nous donnerons davantage de perméabilité à la gare», explique-t-il. Et ce en élargissant les passages aux extrémités. Celui de la Servette gagne-

ra onze mètres, et celui des Alpes à peu près autant, avec des accès directs aux quais. Les piétons gagneront un passage réservé en dehors du tunnel et une voie cyclable à double sens sera créée. Le passage de Montbrillant, débarrassé des bus, sera plus calme et on créera un passage derrière le bâtiment des Arts appliqués.

Une façade arrière pour la gare

La réorganisation doit permettre de créer du vide et de remettre les piétons au cœur des espaces publics. Les images de synthèses montrent une place de Cornavin où il fait bon lire le journal devant une bière, tandis que l'abri du tram est remplacé par une élégante marquise. Et les arbres? L'arborisation sera surtout accrue autour de la basilique Notre-Dame, mais pour le reste, l'ambiance restera passablement

minérale. Car il faut des revêtements solides pour accueillir autant de vélos, piétons ou bus, tout ce joyeux monde étant censé cohabiter en bonne harmonie. «Aux cycliste de rouler au pas, cela fonctionne dans les villes nordiques», commente Xavier de Rivaz.

Derrière la gare, un couvert abritera les piétons du soleil et de la pluie tout en offrant une façade et une identité à la gare, qui aujourd'hui offre au regard les peu esthétiques infrastructures ferroviaires. Cette galerie couverte protégera les riverains du bruit des trains. Elle courra de la rue de la Servette à la nouvelle place des Gares. La rue actuelle éponyme deviendra en effet une place publique intégrant l'îlot 13 et faisant la jointure avec le parc des Crottes.

La consultation sur le plan directeur de quartier se termine le 26 février. L'objectif est que le Conseil municipal le traite avant la fin de cette législature

pour que les élus puissent voter en connaissance de cause plutôt que de laisser cette tâche à des néophytes, explique Xavier de Rivaz. Les travaux se caleront sur le timing de l'extension de la gare dont le chantier démarrera en 2024. La place Montbrillant sera alors fermée et le flux des voyageurs, plus nombreux en raison du Léman Express, orienté côté lac. Il est donc crucial que la place de Cornavin et le parking sous celle-ci soient réaménagés avant cette échéance, des travaux qui commenceront en 2022. Ceux de l'autre côté ne débiteront pas avant 2028-2029.

La facture est estimée à 280 millions. A définir encore comment elle sera partagée entre la Ville, le canton et la Confédération. |

Présentation: <https://www.geneve.ch/sites/default/files/2020-02/Présentation-publique-pdq-cornavin-villedegeneve.pdf>